



## Compte-rendu de CAPD du jeudi 21 janvier 2016

En préambule, approbation des comptes rendus des CAPD du 4 septembre 2016 et du 6 novembre 2016.

Le **DASEN** souligne les efforts de certaines organisations syndicales concernant les questions diverses. En effet, lors de la dernière CAPD il estimait que le nombre de questions diverses était trop important et pas assez en rapport avec l'ordre du jour.

Le SE-Unsa précise qu'il s'agit d'une coïncidence. Que conformément à nos habitudes, nous interrogeons les services directement et quotidiennement chaque fois que c'est possible. En revanche, chaque fois que nous avons besoin que les réponses soient rendues publiques et officielles par le Procès Verbal de CAPD, nous le faisons en questions diverses.

### DECLARATIONS LIMINAIRES

#### BONIFICATIONS EXCEPTIONNELLES DE BAREME

148 demandes dont 82 pour l'Hérault, soit 40 demandes de plus que l'an passé.

Les services regrettent le délai trop court, certaines pièces sont encore en attente et certains barèmes risquent d'être modifiés.

Le travail est rendu encore plus difficile par l'absence de médecin à la DSDEN.

4 collègues ont obtenu un avis favorable pour l'obtention d'une bonification exceptionnelle de barème (800 points) et 1 collègue un avis défavorable (100 points).

Le Se-UNSA insiste sur le problème de l'absence d'un médecin à l'inspection et demande à ce que le médecin se déplace pour le mouvement. L'administration a répondu favorablement et fait les démarches nécessaires.

### AFFECTATIONS SUR POSTES ADAPTES

#### REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES :

En préambule aux questions diverses, approbation de la liste des présidents de conseils d'école regroupés.

1. Combien de SEGPA n'ont pas de directeur mais un enseignant assurant l'intérim ? Décharge de temps d'enseignement ? indemnités ?  
⇒ 1 enseignant SEGPA sur le collège de Vauvert assure l'intérim de direction et est rémunéré comme un directeur de SEGPA. 4 enseignants SEGPA faisant fonction et qui ont un mi-temps pour exercer la fonction de direction. Ces derniers perçoivent les indemnités 147 et 408 mais pas l'indemnité de directeur de SEGPA.

2. Qu'est-il envisagé pour les personnels itinérants sans frais de déplacement et donc non pris en charge par DT- Chorus qui n'ont toujours pas reçu l'autorisation de se déplacer même quand ils en ont fait la demande ?
  - ⇒ Le Directeur académique reconnaît le défaut d'organisation et propose que ces personnels fassent une demande d'ordre de mission permanent. Il donnera les instructions dans ce sens.
3. Est-il envisageable d'équiper les quelques personnels de l'éducation nationale qui se déplacent dans les écoles comme les psychologues scolaires, les coordonnateurs REP... ?
  - ⇒ Après nous avoir expliqué le fonctionnement du budget d'équipement informatique par le rectorat, le Directeur académique nous annonce que les personnels ayant besoin d'un tel matériel peuvent tout à fait en faire la demande auprès de la DRH de la DSDEN. Dont acte.
4. Comment expliquez-vous que l'enveloppe budgétaire prévue pour rembourser les frais de déplacement des conseillers pédagogiques de circonscription ait baissé de 32% en quelques années alors qu'ils sont amenés à se déplacer un jour de plus dans la semaine (le mercredi) ?
  - ⇒ Une enveloppe est attribuée au niveau académique et le rectorat la distribue entre les différents départements.  
Cette enveloppe est la même mais le nombre d'affectations lui, augmente : frais de formation, les tuteurs d'école, les indemnités de stage des stagiaires...  
Le montant de cette enveloppe est fixé par le rectorat. Bien évidemment, nous nous tournerons vers Madame le Recteur pour répercuter la problématique.

### **Informations supplémentaires et questions en suspens :**

- ⇒ 180 stagiaires sont attendus à la rentrée prochaine. Quid des supports ?
- ⇒ Un groupe de travail pour les BD/TD et ZIL est à prévoir.
- ⇒ Il n'y aura pas de version papier des nouveaux programmes dans les écoles.
- ⇒ A ce jour, 26 Brigades occupent des postes vacants.
- ⇒ Etat du remplacement : entre 5 et 25 classes non remplacées en décembre et entre 2 et 29 classes en janvier.